



FICHE PROJET · BOISEMENT

Le bois Vicomte

Coussac-Bonneval · Haute-Vienne (87)



Au cœur de Nouvelle-Aquitaine, ce projet de boisement s'étend sur 10 hectares dans la commune de Coussac-Bonneval. Labellisé dans le cadre du Label Bas-Carbone, il doit permettre de séquestrer 2 763 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie : ce sont des réductions d'émissions attendues, reconnues après vérification.

SURFACE

10 ha

boisés

PLANTS

16 800

prévus au dossier

CO₂ ATTENDU**2 763 t**

sur la durée du projet

LABELLISÉ EN

2025

le 27 février

Le projet

LES GRANDES ÉTAPES



LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE	Boisement
DURÉE	30 ans

L'ESSENCE PLANTÉE



Robinier faux-acacia

Robinia pseudacacia

Photo : Stefan.Iefnaer, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

OÙ SE TROUVE LE PROJET



COMMUNE

Coussac-Bonneval

DÉPARTEMENT

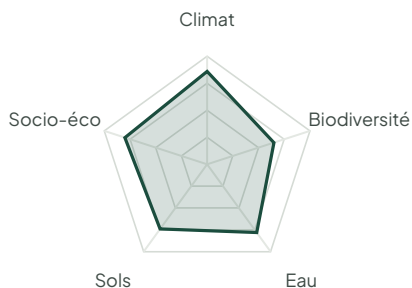
Haute-Vienne (87)

RÉGION

Nouvelle-Aquitaine

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Score global **77** sur 100

Climat

86 / 100

Grâce à la présence de Robinier faux-acacia (*Robinia pseudacacia*), ce projet bénéficie d'un fort potentiel de séquestration carbone.

Biodiversité

65 / 100

Robinier faux-acacia (*Robinia pseudacacia*) offrent des habitats variés pour la faune locale et renforcent la biodiversité du site.

Eau

78 / 100

L'enracinement profond des essences plantées stabilise les sols et régule le cycle hydrologique, limitant le ruissellement et protégeant les nappes phréatiques locales.

Sols

74 / 100

La litière organique et l'enracinement enrichissent progressivement le sol en matière organique, améliorant sa structure et sa fertilité naturelle pour les années...

Socio-économique

80 / 100

Ce projet fait appel à du travail forestier pendant la plantation et les premières années d'entretien (préparation du sol, plantation, dégagements), et prépare à terme...

Scores sur 100 attribués par Stock CO₂ : indicateur propre à Stock CO₂, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

0,7 ETP-année de travail forestier mobilisés sur 30 ans

Ce projet mobilise environ 0,7 année de travail forestier à temps plein (entre 0,6 et 1,1), répartie sur les 30 ans du projet.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, nettoiemnts, élagages) : **0,7 ETP-année (entre 0,5 et 1,1)** · Audit de vérification (donnée Stock CO₂) : **47 heures** · Exploitation des bois pendant le projet (premières éclaircies, jusqu'à 30 ans) : **non chiffré (aucune source publiée)** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)** · Exploitation du bois à terme (éclaircies suivantes et coupe finale, au-delà des 30 ans), non comprise ci-dessus : **non chiffré (aucune source publiée)**

Méthode : surface plantée x heures de travail par hectare publiées par l'ONF (itinéraires techniques 2011-2015), sur les 30 ans du projet ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO₂) ; exploitation : volumes récoltés (ONF, Fournier et al. 2022) x productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; ÷ 1 607 h, durée annuelle légale du travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO₂.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Eau propre et assainissement

Le couvert forestier sur 10 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.



Travail décent et croissance économique

Ce projet contribue à cet objectif par ses actions de séquestration carbone et de renforcement des écosystèmes locaux.



Consommation et production responsables

Les 16 800 arbres prévus sur 10 ha formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la durée du projet.



Lutte contre les changements climatiques

C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 2 763 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues...



Vie terrestre

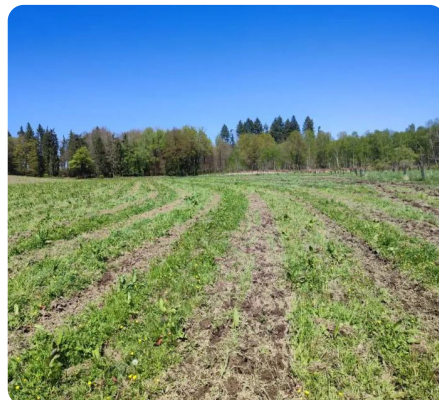
Ce projet de 10 ha à Coussac-Bonneval recrée un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les massifs existants, enrichissement de la...

Suivre le projet

LE SUIVI DU PROJET

27 février 2025	Labellisation Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.
31 octobre 2024	Dépôt du dossier Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute...
21 février 2024	Plantation inscrite au dossier Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.
27 octobre 2023	Notification du projet Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.

EN IMAGES



COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 27 février 2025 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO₂ indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.



Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-vicomte

Synthèse de la page publique du projet - état au 19 octobre 2026 · Stock CO₂ · empreinte 3DAD 0C69 7D05 4D45